



N°3850
Entrée le 27.03.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 30.03.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 27 mars 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Lors du sommet « Gäichel XIII » du 23 mars 2026, les gouvernements luxembourgeois et belge ont annoncé une coopération renforcée entre les deux pays en vue « d'un marché intégré de l'électricité, des énergies renouvelables, du gaz et de l'hydrogène » ainsi que « d'une transition énergétique coordonnée ».

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

1. Quels investissements et projets transfrontaliers le gouvernement envisage-t-il, dans les domaines de l'électricité, du gaz et de l'hydrogène à la suite de cette annonce ?
2. Quel calendrier prévisionnel le Gouvernement retient-il pour la mise en œuvre de ces coopérations renforcées, et quelles en sont les prochaines étapes ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député